



**SAPEURS  
POMPIERS**  
Ile & Vilaine

# Comment limiter les risques d'incendie chez soi?

## Les bonnes habitudes

- Ne pas laisser les appareils électriques en veille.
- Ne pas fumer au lit ou dans votre canapé surtout si vous sentez la fatigue.
- Stocker les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants.
- Ne pas laisser des aliments sur le feu sans surveillance.
- Éloigner les produits inflammables des sources de chaleur (radiateurs, halogènes, plaque de cuisson).
- Ne pas surcharger les prises électriques.



## Les précautions à prendre

- Faites vérifier vos installations électriques, de chauffage et de gaz par des professionnels.
- Faites monter votre cheminée ou poêle ainsi que le conduit de fumée par une entreprise dont c'est le métier.
- Faites ramoner votre conduit de cheminée ou poêle une fois par an par un spécialiste.



### → Les chiffres en France

- 250 000 feux dans les habitations déclarés chaque année aux assurances soit un feu toutes les 2 minutes.
- La multiplication des appareils électriques a provoqué le **doublent des feux ces 20 dernières années.**
- 800 décès et 10 000 blessés ou intoxiqués dont 3 000 avec invalidité lourde.
- 2<sup>e</sup> cause d'accidents domestiques chez les enfants de moins de 5 ans.
- 70 % des feux ont lieu le jour mais 70 % des feux de nuit sont mortels.
- 2/3 des victimes meurent la nuit, intoxiquées dans leur sommeil par les fumées.